

Tremplin pour l'international Soutien à la mobilité 2024

Le SMI Tremplin pour l'international est destiné à favoriser la mobilité, à donner l'opportunité de séjourner à l'étranger pour tout type de mission destinée à déployer des projets à l'international, notamment :

- Réalisation de terrains, enquêtes, travaux sur archives, manuscrits, consultation de sources...
- Développement de collaborations internationales de recherche : montage de projet, rédaction d'ouvrage ou d'article en collaboration...
- Préparation de réponses à des appels à projets : projet de réseau international de recherche soutenu par le CNRS, projet européen (projet collaboratif, réseau COST, ERC), projet ANR, international ou autre

Il concerne toutes les disciplines des sciences humaines et sociales et il s'applique à toutes les destinations (dans le respect des règles de séjour en vigueur dans les pays choisis) et à tous types d'institutions d'accueil.

Ce Tremplin pour l'international est un dispositif distinct du Soutien à la Mobilité Internationale Sortante déjà existant. Il n'est pas cumulable avec celui-ci. Seul(e)s les chercheuses et chercheurs et enseignant(e)s-chercheurs titulaires depuis au plus 6 ans sont éligibles à l'appel Tremplin pour l'international.

L'aide accordée via ce Tremplin pour l'international a pour objet le financement de **missions comprises entre 1 et 4 mois**. Elle se présente sous la forme d'un **forfait mensuel de 2000 euros** notifié à l'UMR de rattachement et destiné à couvrir les frais de mission.

La ou le candidat(e) est invité(e) à prendre connaissance du réseau des unités à l'étranger (co)-pilotees par le CNRS Sciences humaines & sociales (<https://www.inshs.cnrs.fr/fr/international>). Sans y être affecté(e), la ou le candidat(e) peut trouver un intérêt scientifique particulier, en fonction de son domaine et de son objet à établir un lien avec une unité à l'étranger (UMIFRE, IRL, UAR) à l'occasion de sa mobilité, et à prendre contact avec sa direction au moment de l'élaboration du dossier :





CNRS Sciences humaines & sociales

Tremplin pour l'international Soutien à la mobilité (2024)

Le dossier de candidature doit comprendre :

- une présentation scientifique du projet (deux pages maximum)
- un descriptif des actions prévues lors de la mission (une demi-page maximum)
- l'utilisation prévue du budget demandé (une demi-page maximum)
- un curriculum vitae (trois pages maximum)
- le formulaire ci-joint complété avec l'accord de la direction d'unité.

Nous vous prions de nous faire parvenir votre **candidature par e-mail à : inshs.smi@cnrs.fr au plus tard le 5 décembre 2023 (minuit), en un seul fichier** enregistré au format pdf sous l'intitulé : SMI_Nom du porteur_N° de sectionCNRS.pdf

Les candidatures seront expertisées sur la base de leur qualité et de leur intérêt scientifique. A la suite des arbitrages, les résultats seront envoyés par email aux candidat(e)s d'ici fin février 2024.

Éligibilité : sont éligibles à l'appel Tremplin pour l'international les chercheuses et chercheurs et enseignant(e)s-chercheurs réunissant les conditions suivantes :

- membres statutaires d'UMR dont le CNRS Sciences humaines & sociales est (co)-tutelle
- titulaires depuis au plus 6 ans.

Crédits : Cet appel a pour objet le financement de frais de mission. Pour toute question relative à l'éligibilité des crédits, vous pouvez vous adresser à votre gestionnaire d'UMR. Les crédits octroyés dans le cadre du SMI relèvent de la subvention d'Etat et doivent être impérativement dépensés sur l'année civile 2024. Aucun report sur l'année suivante (2025) ne pourra être accordé. Nous vous remercions de tenir compte de ces éléments dans le dépôt de votre candidature.

Rapport : à l'issue de sa mission, le ou la lauréat(e) s'engage à remettre un rapport d'activités.

Pour toute demande de renseignement, merci d'envoyer un message à : inshs.smi@cnrs.fr.



Déclaration de candidature

Comment déposer votre dossier ?

- compléter ce formulaire
- l'enregistrer au format pdf
- le renommer sous l'intitulé suivant : SMI_nom du porteur_N° de section CNRS.pdf
- l'envoyer à l'adresse suivante : inshs.smi@cnrs.fr

A déposer au plus tard le **5 décembre 2023**

Titre du projet ▶

Porteur du projet

M. Mme Prénom ▶

Nom ▶

Nombre de mois demandés ▶

Pays de destination ▶

Mois de départ envisagé ▶

Section du comité national du CNRS ▶

Laboratoire de rattachement (nom complet et sigle, le cas échéant) :

▶

Code unité (**UMR, UAR**)▶

Courriel du porteur du projet ▶

Tél ▶

Je travaille en lien :

- avec une ERC : oui non - Intitulé du projet :

- avec un projet collaboratif européen : oui non - Intitulé du projet :

Avis du directeur/trice d'unité

M. Mme Prénom ▶

Nom ▶

Courriel du directeur/trice d'unité ▶

Avis favorable

Avis défavorable

Signature :



Présentation scientifique du projet (deux pages maximum)



Descriptif des actions prévues lors de la mission (une demi-page maximum)



Utilisation prévue du budget demandé (une demi-page maximum)

Seuls les frais de mission peuvent être couverts par l'aide.



Curriculum vitae (3 pages maximum)



Les informations recueillies vous concernant vont faire l'objet d'un traitement par le CNRS Sciences humaines & sociales (3 rue Michel-Ange, 75794 Paris cedex 16).

La Déléguée à la protection des données du CNRS peut être contactée pour toute question sur la protection des données personnelles. Ses coordonnées sont : CNRS - Service protection des données, 2 rue Jean Zay, 54519 Vandoeuvre-lès-Nancy ; mail : dpd.demandes@cnrs.fr.

Les données à caractère personnel sont collectées et traitées avec comme finalités : la gestion de l'appel à projets « Soutien à la mobilité internationale » du CNRS Sciences humaines & sociales et la diffusion de communications relatives au déploiement des activités des chercheurs à l'international (invitations à des ateliers, informations personnalisées, envoi d'appels à candidatures).

La base légale du traitement est (article 6-f du RGPD) nécessaire à l'accomplissement de la mission d'intérêt public du CNRS.

Le destinataire des données est le CNRS Sciences humaines & sociales.

Vos données seront conservées pendant trois ans.

Vous disposez des droits suivants pour l'utilisation qui est faite de vos données : le droit d'opposition, d'accès, de rectification, d'effacement, le droit à une utilisation restreinte lorsque vos données ne sont pas nécessaires ou ne sont plus utiles. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant au CNRS Sciences humaines & sociales (Pôle International, 3 rue Michel-Ange, 75794 Paris cedex 16 – inshs.international@cnrs.fr). Vous pouvez contacter également la Déléguée à la protection des données du CNRS à l'adresse suivante : CNRS - Service protection des données, 2 rue Jean Zay, 54519 Vandoeuvre-lès-Nancy - dpd.demandes@cnrs.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation en ligne auprès de la CNIL ou par courrier postal.